

Janvier 2022



# Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, 2022 une année de lutte pour la défense du service public douanier!

2022 est à peine entamée que les compteurs de contamination au variant Omicron s'affolent. Encore une année nouvelle où la Covid impactera nos vies personnelles et professionnelles. Cette triste actualité ne doit pas occulter la situation actuelle du monde du travail.

Les luttes dans les administrations et les entreprises sont nombreuses notamment pour l'augmentation des salaires, chaque citoyen aspirant à vivre dignement de son travail.

Le pouvoir d'achat est la préoccupation majeure des Français, toutes les dernières enquêtes le montrent (Odoxa, Opinion Way ou encore Elabe) loin devant la sécurité et l'immigration au grand dam des chantres de l'extrême droite.

Au quotidien, la CGT s'investit pleinement dans les luttes interprofessionnelles et le combat pour l'augmentation des salaires. A ce titre, la CGT appelle avec d'autres organisations syndicales à la mobilisation le 27 janvier prochain dans le privé comme dans le public.

Le service public est, lui aussi, plus que jamais attaqué. Comme bon nombre de fonctionnaires (santé, éducation...), les douaniers ne font que s'adapter aux changements, mais la lassitude se fait sentir. Lassitude et colère de voir notre service public douanier sous la pression permanente des gestionnaires et des comptables qui n'y voient que des coûts alors que la crise sanitaire aura permis à la population d'exprimer le besoin d'un service public fort.

Le transfert des missions fiscales et la mise en place des Lignes Directrices de Gestion brouillent le peu de visibilité que nous pouvions avoir sur notre avenir.

2022 devra plus que jamais être une année de lutte pour la défense de nos missions, de nos emplois et de nos carrières!

# La rupture du dialogue social est totale avec la Direction Générale...

Depuis la fin de l'année 2021, la rupture est consommée entre les organisations syndicales et la Direction Générale concernant le transfert des missions fiscales. Le ministre lui-même Olivier Dussopt, dans le plus grand mépris, ferme la porte à toute négociation sur la mise en place d'une mesure indemnitaire pérenne suite au transfert de nos missions fiscales. C'est tout simplement inacceptable! Pendant que le couple Braun-Lemaire / Dussopt fait la tournée des DI pour faire la promotion du contrat d'avenir. Seul un rapport de forces digne de ce nom, dans la rue, pourra montrer la détermination des douaniers. C'est dans cette optique que l'intersyndicale nationale travaille à une grande journée de mobilisation douanière le 10 mars 2022.



### L'intersyndicale nationale a besoin de votre avis

Vous le savez, notre administration subit une nouvelle fois une restructuration importante décidée unilatéralement par le gouvernement : le transfert de nos missions fiscales.

À cela, vient notamment s'ajouter une expérimentation sur les conditions de travail de la Surveillance. De profonds changements semblent se préciser pour la Douane et nos dirigeants peinent à proposer un avenir éclairé sur l'organisation de notre travail.

C'est pourquoi, l'intersyndicale douanière a décidé de vous consulter sur la question du transfert du recouvrement et des fiscalités douanières à la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP), ainsi que sur votre ressenti face à l'avenir et aux conditions d'exercice de vos missions.

Quelle que soit votre situation actuelle, votre avis compte et nous est important.

Vous allez recevoir régulièrement un mail de chaque syndicat vous demandant de participer en répondant à un questionnaire anonyme. N'hésitez pas à participer, si ce n'est pas déjà fait.



### Le déshonneur d'une légion d'honneur....

Le Président Emmanuel Macron a décerné en ce début d'année 2022 la légion d'honneur à Agnès Buzyn. Vous savez, l'ex ministre déjà avantageusement replacée à l'OMS qui nous expliquait qu'une grippette sévissait à Wuhan et qu'elle ne franchirait pas la muraille de Chine... celle qui nous expliquait que les masques ne servaient à rien...celle mis en examen par la cour de justice de la République pour mise en danger de la vie d'autrui concernant sa gestion de la pandémie. Pour citer Sartre, ce choix est la synthèse de « la nausée » et des « mains sales ».

Cette nomination illustre une fois de plus la totale déconnexion entre une partie de la classe dirigeante et la réalité quotidienne que vivent les Français.





## Qui emmerde qui ?

Dans sa dernière interview au Parisien, le président de la République avait sévèrement chargé les cinq millions de Français qui refusaient de recevoir une injection contre le Covid-19, allant jusqu'à dire qu'il souhaitait les « emmerder ». Des individus à qui il niait même le statut de «citoyens». Ce discours a contribué, une nouvelle fois, à accentuer encore un peu plus la division qui peut exister dans note pays entre vaccinés et non vaccinés faisant ainsi oublier d'autres éléments qui tendent à aggraver la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons.

Nous te proposons donc à toi, cher lecteur, de jouer au petit quizz du « qui emmerde qui » ? Tu verras c'est simple... attention plusieurs réponses peuvent être justes...

Qui emmerde la vie de qui aujourd'hui?

Réponse A : le gouvernement qui supprime plusieurs milliers de lits en plein crise Covid

Réponse B : le gouvernement qui instaure « un forfait urgence » payant depuis le 1er janvier 2022

Réponse C : le gouvernement qui refuse une véritable augmentation du SMIC alors que les prix

Réponse D : le gouvernement et les industries pharmaceutiques qui sont vent debout contre la levée des brevets sur les vaccins ?

### La DIPA, une DI attractive?



Ces deux dernières années, sans parler de la situation sanitaire, la DG n'a eu d'yeux que pour le Brexit. Sa « myopie » l'a empêché de se rendre compte de l'état de santé de nos plate-formes aéroportuaires qui connaissent une explosion du fret express et plus particulièrement du e-commerce sans voir les effectifs croître.

Nous n'avons cessé d'alerter sur la dégradation des conditions de travail, sur la détresse des collègues sur la ligne, en vain...

Diantre! Pourquoi se plaignent-ils? N'ont-ils pas le protocole? Pourrait-on imaginer entendre s'exclamer du haut du 1er étage du château de la rue du Signe!

Le protocole horaire de la DIPA est un atout majeur pour notre Direction. Toutefois et, afin d'éviter toute réécriture de l'histoire, il convient de rappeler qu'il a été conquis de haute lutte dans les années 80 et non octroyé par bonté d'âme par l'administration. Il est un conquis social régulièrement attaqué par notre Directeur Interrégional comme en témoigne les créations de la BSERI (Roissy) et BSEOI (Orly) en 10h ou les prises de service à 5h pour la BSER.

Nos hiérarques agitent ce protocole tel un remède à tous les maux, cependant, la DIPA peine à être attractive, comme en témoigne la chute vertigineuse des arrivées en mutation toutes catégories confondues depuis quelques années. Elle connaît un sous-effectif chronique qui génère une dégradation des conditions de travail et provoque une souffrance physique et mentale pour un grand nombre de nos collègues.

#### N'y-a-t-il pas lieu de s'interroger sur d'autres ingrédients pouvant gréver cette attractivité ? Allez, au hasard :

- une vie professionnelle désormais synonyme de statistiques et de comptes- rendus.
- un management parfois délétère (plus connu sous l'expression « à la roisséenne ») qui accorde plus de place à la défiance qu'à l'humanité sans parler du manque de considération.
- une interprétation locale (« à la roisséenne ») de certaines consignes et directives nationales comme en témoigne la limitation drastique du télétravail perenne voulue par notre Direction...
- un dialogue social réduit à peau de chagrin...et ce, bien avant la période actuelle de rupture.
- une charge de travail en augmentation du fait des sous effectifs pour tous les agents et pour l'encadrement qui doit tout faire dans l'urgence.

Certains préféreront fustiger la CGT d'être un épouvantail notamment sur les candidatures aux postes de CSDS et CSDSA (lui donnant une importance qu'elle n'a certainement pas) tout en revêtant des œillères sur leurs pratiques managériales aux antipodes des citations qu'ils retranscrivent...

Les vraies raisons sont plutôt que ces postes ne font plus rêver personne, avec un sous effectif chronique à compenser, un mal être des agents à gérer, une pression de l'encadrement sur les résultats, un passage au forfait plutôt qu'au protocole pour certains et aucun avantage à la clé.

Les conditions sont tellement dégradées que nous comprenons que peu de collègues se battent pour ces postes même pour la petite prime qui est au bout.



#### **Contacts CGT Douanes Paris Aéroports**

### co-secrétaires interrégionaux :

Nadine Filori (BC Air France) Thibaud Gouin (BSE Orly 4)

### secrétaire DR Fret

Mathilde Morival (UDD nuit)

#### co-secrétaires DR Voyageurs

Hugues Bizaguet (BSE T2C)
Christophe Pompougnac (BSE T2A)

secrétaire Orly Christèle Blary (CRPC)